VILLE DE
BRESLES

Guide du Conseil **Municipal** *des Jeunes*



Et si les jeunes faisaient aussi entendre leur voix ?

Chères jeunes Bresloises, chers jeunes Breslois,

À Bresles, nous sommes convaincus que la vie de notre commune se construit avec tous ses habitants, quel que soit leur âge.

Notre volonté municipale est de donner à chacun la possibilité de s'exprimer, de partager ses idées et de participer aux décisions qui font évoluer notre ville.

C'est dans cet esprit que nous avons déjà créé le Conseil des Sages, pour permettre à nos aînés de partager leur expérience, leurs idées et leur regard sur la vie de notre commune.

Aujourd'hui, nous souhaitons aller plus loin en vous proposant de créer un Conseil Municipal des Jeunes, ouvert aux enfants et aux adolescents

Pourquoi ? Parce que nous pensons que vos idées comptent !
Vous avez votre propre regard sur Bresles, sur ce qui fonctionne bien, sur ce qui pourrait être amélioré et sur les projets que vous aimeriez voir naître.

Votre avis sera précieux et viendra compléter les échanges que nous souhaitons développer avec l'ensemble de la population. Nous avons également le projet de mettre en place un budget participatif, pour permettre aux habitants de proposer des idées et de participer concrètement à la réalisation de certains projets.

Nous souhaitons aussi que ce Conseil des Jeunes puisse travailler avec le Conseil des Sages. Car nous sommes convaincus que les générations ont beaucoup à apprendre les unes des autres. Vos idées, leur expérience : voilà une belle façon de créer des liens et de construire ensemble.

Participer à ce conseil, ce n'est pas seulement donner son avis : c'est apprendre à écouter, à débattre, à proposer et à agir pour les autres.

C'est aussi une manière de découvrir la démocratie, non pas comme quelque chose que l'on apprend uniquement dans les livres, mais comme quelque chose que l'on vit et que l'on construit ensemble.

Nous comptons sur vous pour imaginer le Bresles de demain. N'hésitez pas à nous faire part de vos envies, de vos idées et de vos projets.

La démocratie de demain commence avec vous, aujourd'hui !



Christophe Fumery
Maire de Bresles

C'est quoi le CMJ?

Avec le Conseil Municipal des Jeunes, c'est à toi de jouer !

Tu as des idées pour améliorer ta commune ? Tu souhaites faire bouger les choses et t'investir dans la vie locale ?
Le CMJ te donne la parole !

Composé de 27 jeunes maximum, il te permet de proposer tes propres projets, de partager tes idées avec d'autres jeunes et surtout... de participer concrètement à leur réalisation !

Les réunions auront lieu 1 à 2 fois par période scolaire (de vacances à vacances).

ÉCHANGER
avec les autres jeunes et les adultes

ÉCOUTER
les idées et les besoins des jeunes de Bresles

PROPOSER
des idées et des projets

RESTITUER
leur travail aux autres jeunes et aux élus municipaux

AGIR
pour faire avancer certains projets

Qui peut participer ?

Pour cette première édition, le CMJ sera composé de deux groupes.

COMMISSION ENFANTS

Elle sera ouverte aux enfants scolarisés du CE2 au CM2.
Chaque enfant de Bresles pourra se porter candidat.

Tu habites Bresles mais tu es scolarisé(e) dans une autre commune ?

Tu peux également participer au dispositif, sous réserve de remplir les conditions fixées par le réglement.
L'école où tu es scolarisé(e) ne doit pas être un obstacle à ta participation à la vie de ta commune.

COMMISSION ADOS

La commission sera ouverte aux adolescents de 11 à 15 ans.

Elle permettra aux adolescents de participer eux aussi à la vie de Bresles.



Comment devenir jeune élu ?

Du 19 novembre au 19 décembre 2026

1



JE ME RENSEIGNE

Lis ce livret avec tes parents et découvre le fonctionnement du CMJ.

2



JE DÉCIDE DE ME PRÉSENTER

Tu as envie de participer ?
Tu peux déposer ta candidature à la Mairie jusqu'au 19 décembre 2026.

3



JE PRÉSENTE MES IDÉES

Tu expliques pourquoi tu souhaites devenir jeune conseiller municipal et tu présenteras une idée pour Bresles.

4



JE FAIS CAMPAGNE

Les candidats pourront présenter leurs idées aux autres jeunes. Tout le monde aura les mêmes possibilités pour se faire connaître.

10 janvier 2027

5

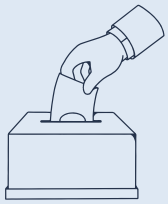

JE VOTE

Les élections auront lieu à la Mairie de Bresles.

22 janvier 2027

6



JE DEVIENS CONSEILLER MUNICIPAL JEUNE



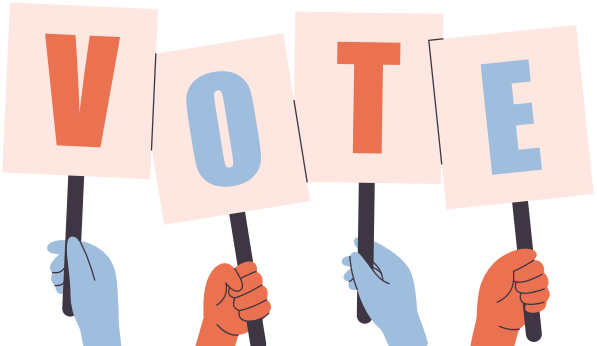

Comment va se passer l'élection ?

L'élection aura lieu en Mairie.

Le jour du vote : 10 janvier 2027.

COMME LORS D'UNE VÉRITABLE ÉLECTION !

1. Tu es accueilli(e) de 9h à 13h.
2. Tu vérifies ton inscription.
3. Tu prends ton bulletin.
4. Tu passes dans l'isoloir.
5. Tu mets ton bulletin dans l'enveloppe.
6. Tu mets ton enveloppe dans l'urne.
7. Tu émarges.



Quelles seront les règles du jeu ?

Le 22 janvier 2027, c'est le grand jour !

Les jeunes élus seront officiellement installés lors des vœux du Maire.

Et après ? À toi de jouer !

Pendant 2 ans, tu feras entendre ta voix, partageras tes idées et participeras aux réunions du Conseil Municipal des Jeunes pour faire bouger les choses à Bresles !

Être jeune élu, c'est avoir des droits mais aussi des responsabilités.

Le respect avant tout !

Des idées plein la tête, des projets à partager

Toutes les idées méritent d'être écoutées

Porter haut la voix des jeunes de Bresles

Oser s'exprimer

Être présent et s'impliquer

Ensemble, on va plus loin

La confiance, ça se respecte



Ensemble, faisons vivre la voix des jeunes à Bresles !

Rejoins l'aventure !

Résultat des votes :

22 janvier 2027

lors des voeux du Maire



Les dossiers peuvent être retirés :

- Mairie de Bresles
- site internent www.villedebresles.fr
- Périscolaire Centre Jacques Baize
- Collège Condorcet

Vous pouvez déposer vos dossiers d'inscriptions jusqu'au 19 décembre 2026 en Mairie.

Une question ? Tu peux joindre l'accueil de la mairie au 03 44 07 90 24 ou écrire à accueilmairie@bresles.fr.